



PROCES-VERBAL

*Comité Syndical du 13/12/2024 à 14h30
Le Cube
PANZOULT*

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le treize décembre , à 14h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 10/12/2024

Membres en exercice : 75

Membres présents : 17

Membres votants : 17

Procurations : 0

Le Comité Syndical avait été convoqué le lundi 9 décembre 2024 à 17h30 à l'espace Culturel « Le Cube » à Panzoult. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité a de nouveau été convoqué le Vendredi 13 décembre 2024 à 14h30. Selon l'article L2121-17 du CGT, le Comité Syndical a pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Claude ROUX (Anché) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé sur loire) – Bernard MUREAU (Savigny en véron)
CC Touraine Val de Vienne	Patrice DABILLY (Antogny le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Thierry SAVATON (Champigny-sur-Veude) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Jean-Marie GENNETEAU (L'île Bouchard) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Christine BOISQUILLON Sainte-Maure-de-Touraine) - Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Anita RAVION (Villeperdue)

Excusés :

Yves DESBLACHES (Avoine) – Pascal MARECHAUX (Chaveignes) – Jean Jacques LAMBRON (Chezelles) – Hélène BERGER (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Emilie ROUSSEL (Couziers) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne) – Jean Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoît la Forêt) – Dominique MONTIER (Sazilly) – Eric LUANCO (Seuilly)

Agents du SMICTOM : Anthony DECHAINED, Alexandra ROBIN

Secrétaire de séance : Jean Marie GENNETEAU

Pour information, la réunion est enregistrée pour les besoins du compte-rendu ; il est important que chacun se présente avant chaque intervention.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du procès-verbal du comité syndical du 25 septembre 2024
2. Admission en non-valeur de créances éteintes et de produits irrécouvrables
3. Convention CPIE 2025-2027
4. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater en 2025 des dépenses d'investissement dans la limite de 25% du budget 2024
5. Tarifs 2025 des apports extérieurs en déchèterie et à l'UVE
6. Modification du tableau des effectifs
7. Modification du tableau RIFSEEP
8. Adoption du PLPDMA
9. Marché travaux en déchèterie
10. Avenants lots 1 et 2 révisions des prix - MOE Déchèterie
11. Subvention DETR-DSIL et FEDER

Informations diverses :

- Calendrier des prochaines réunions du Comité Syndical

1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 25/09/2024

Les membres du comité syndical n'ont pas de remarque. Validation du PV du 25/09/2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 2024-36 : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES ET DE PROD

UITS IRRÉCOUVRABLES

Des Factures qui remontent à l'année 2015, Il est très compliqué de les retrouver informatiquement, De ce fait la Trésorerie n'a pas pu recouvrer ces factures car trop anciennes presque 10 ans. La Trésorerie demande de les passer en perte.
En créance recouvrable le montant est de 688.00 €
En créance éteinte impossible de les récupérer le montant est de 540.84 €

DÉLIBÉRATION 2024-37 : CONVENTION CPIE 2025-2027

Nouvelle Convention avec l'association le CPIE, pour la mise en place des composteurs collectifs.
Vu le vote PLPDMA acté le 03/12/2024 pour le développement du compostage Individuel 11000 composteurs sur le territoire, 10 Euros le composteur en accord avec les Communautés de communes.

Concernant le composteur individuel 66 mis en place avec le CPIE 2024

70 en 2025

55 en 2026

37 en 2027

Le CPIE doit faire des contrôles, s'assurer qu'une personne puisse faire des vérifications.

En achetant un composteur, l'objectif est de diminuer les tonnages des déchets dans les foyers.

Le Cout du compostage pour l'année 2025 : 86 355 €

DÉLIBÉRATION 2024-38 : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER EN 2025 DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DE 25% DU BUDGET 2024

L'autorisation d'engager de liquider et de mandater en 2025 a été voté à l'unanimité de ce fait, possibilité de régler les factures dès le début de l'année 2025.

DÉLIBÉRATION 2024-39 : TARIFS 2025 DES APPORTS EXTÉRIEURS EN DÉCHÈTERIE ET A L'UVE

Des tarifs moyens sont mis en place pour les déchèteries, quel que soit la déchèterie.
Certains déchets vont à l'incinérateur,
Ils sont facturés à la Tonne :

Pour 2024 : 183.97 € la tonne,
Pour 2025 : 197.00€ la tonne.

Des tarifs tout à fait raisonnables.
Une dizaine d'associations sur Chinon et ses alentours demandent que leurs déchets soient déposés gratuitement ce qui est fait.
Par exemple le Secours Catholique.

DÉLIBÉRATION 2024-40 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Départ de Angélique BERNARD difficultés à intégrer le poste de Responsable Administratif et Commandes Publiques, malgré les formations mise en place.

Une nouvelle personne vient d'être recrutée d'un autre syndicat, la personne devrait arriver fin Janvier début Février 2025, elle doit transmettre toutes ses taches au nouveau arrivant du Syndicat en question.

Depuis Mars 2024 arrivée de Sandrine MORON, elle reprend le poste de **Véronique GUERTIN** tout se passe bien pour Sandrine MORON.

Un agent d'Accueil et Administratif arrive le 16 décembre 2024 à la place de **Alexandra ROBIN**,
Alexandra ROBIN reprend le poste du service Collecte.

Il manque un Chargé de Prévention et Sensibilisation, quelques difficultés à recruter, le recrutement est en cours.

DÉLIBÉRATION 2024-41 : MODIFICATION DU R.I.F.S.E.E.P. (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, SUJÉTIONS, EXPERTISE ET ENGAGEMENT PROFESSIONNELS)

On a repris les plafonds fixés par l'état,
Le montant du CIA reflète du travail sur une année complète.
En 2025 le CIA sera attribué sur cette même année et non sur l'année précédente.

DÉLIBÉRATION 2024-42 : ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) DÉPARTEMENTAL 2024-2030

Le **PLPDMA** a été élaboré à l'échelle départementale, il a été signé le 03/12/2024.

L'axe majeur est de réduire les déchets, il faut quantifier les tonnages et les couts par la mise en place de la prévention.

DÉLIBÉRATION 2024-43 : MARCHÉ DE TRAVAUX EN DÉCHÈTERIE

Une commission d'appels d'offres lancée pour les entreprises qui vont effectuer les travaux des 2 déchetteries Azay le Rideau au mois de Janvier 2025 et Chinon pour Février 2025.

Ce sont des entreprises de la Région par exemple SNEF pour l'électricité.

Le SMICTOM va refacturer aux Communautés de Communes.

DÉLIBÉRATION 2024-44 : AVENANTS LOTS 1 ET 2 RÉVISIONS DES PRIX – MOE DÉCHÈTERIE

Avenants Adoptés

DÉLIBÉRATION 2024-45 : SUBVENTION DETR-DSIL ET FEDER - DÉCHÈTERIES

Les Travaux peuvent bénéficier de subventions,

Un dossier Fond Vert a été constitué, nous avons reçu 135.000 Euros pour le déploiement du Tri à la source en lien avec les Travaux de la déchetterie.

2 Dossiers ont été approuvés le Dossier de l'état **DETR** et le Dossier **FEDER**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H50

Le Président,
P. MASSARD

Dates à retenir :

Prochain Comité Syndical le mercredi 29 janvier 2025 à 17h30



LISTE DES DELIBERATIONS de la séance du 13 décembre 2024

DATE	NUMERO	OBJET	DÉCISION
13/12/2024		Approbation du PV du Comité syndical du 25/09/2024	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024.36	Admission en non-valeur de créances éteintes et de produits irrécouvrables	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024.37	Convention CPIE 2025-2027	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024.38	Autorisation d'engager, de liquider et de mandater en 2025 des dépenses d'investissement dans la limite de 25% du budget 2024	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024.39	Tarifs 2025 des apports extérieurs en déchèterie et à l'UVE	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024.40	Modification du tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024.41	Modification du R.I.F.S.E.E.P	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024-42	Adoption du PLPDMA départemental 2024-2030	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024-43	Marché de travaux en déchèterie	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB 2024-44	Avenants lots 1 et 2 révisions des prix MOE déchèterie	Adoptée à l'unanimité
13/12/2024	DELIB-2024-45	Subvention DETR-DSIL et FEDER – Déchèterie	Adoptée à l'unanimité